

Séance ordinaire du 10 septembre 2012

Province de Québec

Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce dixième jour de septembre deux mille douze (10 septembre 2012) à 19 h 30, au 1260 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

M. Marc Bastien, conseiller, est absent.

FORMANT QUORUM

Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

2. Adoption des procès-verbaux

3. Correspondance

4. Trésorerie

5. Adoption des comptes fournisseurs

6. Engagements de crédits – 10 septembre 2012

7. Avis de motion et présentation du projet de règlement pour adopter le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

8. Modification aux dispositions concernant le stationnement dans les rues de la municipalité - Limitation du stationnement de quinze minutes – Bureau de poste

9. Nomination du maire suppléant

10. Inscription Colloque ADMQ – Zone-Mauricie

11. Rejet des soumissions pour la fourniture des produits pétroliers

12. Autorisation à procéder à un appel d'offres public – Fourniture de produits pétroliers

13. Octroi de contrat – Rénovation et réaménagement de l'hôtel de ville

14. Autorisation à demander des soumissions sur invitation pour la cueillette des ordures – Secteur Lac Robert

15. Augmentation des salaires 2012 – Cadres et employés non syndiqués

16. Ajustement du taux de salaire des vacances – Cadres et employés non-syndiqués

Séance ordinaire du 10 septembre 2012

17. Adoption de la Politique de fourniture des vêtements aux premiers répondants de Saint-Étienne-des-Grès
 18. Service incendie – Démission de pompier
 19. Demande de dérogation mineure de M. Jacques Bourassa à l'égard de l'immeuble sis au 355, rue St-Pierre, lot 3 627 581 du cadastre du Québec
 20. Autorisation à déposer une offre de stage auprès du département d'études en loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
 21. Motion de félicitations – Comité organisateur du Tournoi familial des Sauterelles
 22. Motion de félicitations – Mercredi de la Culture
 23. Motion de félicitations – M. Jean-Paul Diamond
 24. Affaires diverses
 - 24.1 Mandat Claude Grenier Ressources humaines – Dossier équité salariale
- Période de questions
25. Clôture de la séance

2012-09-311

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point «Affaires diverses» ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Mot du maire

Monsieur le maire débute la séance en saluant les personnes présentes. Il fait mention que des travaux sur l'autoroute 55 à la hauteur de l'échangeur 202, pour la réfection du système d'éclairage, occasionnent la fermeture d'une voie sur deux dans les deux sens et ce, 24 heures sur 24 heures, 7 jours sur 7. Les travaux ont débuté le 4 septembre et devraient se poursuivre jusqu'au 3 novembre prochain.

Il informe que cette semaine, la firme NORDIKeau nettoiera le réseau d'égout sur la rue Principale jusqu'à l'usine de traitement des eaux usées et procèdera à une inspection par caméra autotractée afin de vérifier l'état des conduites.

Aussi, au cours des prochaines semaines, nous allons procéder au remplacement de certaines conduites d'égout et d'aqueduc soit celles entre les rues du Refuge et Bellemare ainsi que celles de la rue Paquette jusqu'à la route des Pins. Ces travaux découlent du Plan d'intervention des réseaux d'aqueduc et d'égout. Donc, la circulation sera quelque peu perturbée durant ces travaux.

Par ailleurs, la firme d'architectes Beaudry & Palato prépare un nouveau plan d'aménagement des salles de toilettes de la salle communautaire afin de les rendre conformes pour les personnes à mobilité réduite.

Il indique que suite à la foudre qui a frappé le nouveau site de la Caisse de l'Ouest de la Mauricie, le 11 août dernier, nous avons été informés que le déménagement de la caisse a été reporté au 15 octobre, ce qui va retarder notre déménagement vers la fin de cette année.

En terminant, il félicite le Comité culturel pour le succès remporté lors des trois mercredis culturels et le Comité du baseball mineur pour le succès obtenu, une fois de plus, lors de la fin de semaine du tournoi familial des Sauterelles ainsi que tous les bénévoles.

Robert Landry,
Maire

Séance ordinaire du 10 septembre 2012

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 août 2012 et de la séance extraordinaire du 20 août 2012 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

2012-09-312

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 août 2012 et de la séance extraordinaire du 20 août 2012 soient et sont adoptés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 10-09-2012 préparé par madame Claudine Bédard greffière adjointe, faisant état de la correspondance du mois;

2012-09-313

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 10-09-2012.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Trésorerie

Rien à ce point.

5. Adoption des comptes fournisseurs

2012-09-314

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu d'approuver :

- les déboursés pour la période du *1^{er} au 31 août 2012* totalisant 241 016,91 \$.
- les comptes à payer *au 31 août 2012* au montant de 102 710,10 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Nancy Larocque.
Secrétaire-trésorière adjointe

Séance ordinaire du 10 septembre 2012

BPR-Infrastructure inc. - Honoraires professionnels – Remplacement des conduites rue Principale

2012-09-315

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture 15029330 à BPR-Infrastructure inc., au montant de 5 264,84 \$, taxes incluses, représentant les honoraires professionnels pour les plans et devis et la phase 1 du projet concernant le remplacement des conduites de la rue Principale, pour la période se terminant le 28 juillet 2012.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Arrakis Consultants inc. - Honoraires professionnels – Caractérisation environnementale complémentaire - Phase 2

2012-09-316

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture 2451 à Arrakis Consultants inc., au montant de 3 410,28 \$, taxes incluses, représentant les honoraires professionnels pour la caractérisation environnementale, phase 2, pour la période se terminant le 31 juillet 2012. Il est de plus résolu d'affecter le surplus accumulé afin de pourvoir à cette dépense.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Heenan Blaikie S.E.N.C.R.L., SRL – Honoraires professionnels – Arbitrage de différend

2012-09-317

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture 53002270 à Heenan Blaikie S.E.N.C.R.L., SRL, au montant de 815,18 \$, taxes incluses, représentant des honoraires professionnels relatifs à un arbitrage de différend, pour la période se terminant le 31 juillet 2012.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Claude Grenier Ressources humaines – Honoraires professionnels – Politique de rémunération employés cadres et non syndiqués

2012-09-318

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture 3504 à Claude Grenier Ressources humaines inc., au montant de 146,59 \$, taxes incluses, représentant des honoraires professionnels pour la politique de rémunération des employés cadres et non syndiqués.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Chapiteaux Nord-Sud – Achat d'un chapiteau

2012-09-319

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture datée du 10 août 2012 à Chapiteaux Nord-Sud, au montant de 5 030,16 \$, taxes incluses, pour l'achat d'un chapiteau. Il est également résolu d'autoriser un transfert budgétaire au montant de 4 811,00 \$, du poste 23 08 000 721 au poste 23 08 000 725.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 10 septembre 2012

6. Engagements de crédits – Septembre 2012

2012-09-320

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte les engagements de crédits suivants :

Engagements de crédits :

Description	Compte G/L	Montant
Achat lumière de rue (rue Jacques-Buteux) (1 219.79 \$ - 867.64 \$) voir réso 2012-06-206	02.340.00.499	352.15 \$
Système à air - Garage	23.040.00.725	1 699.19 \$
Réparation porte de garage	02.320.10.525	1 602.41 \$
Batterie Grader	02.320.20.525	600.00 \$
Pneus Pick-up	02.320.20.525	996.42 \$
Chaîne convoyeur	02.330.20.525	1 383.55 \$
Équipement à neige	02.330.20.525	8 000.00 \$
Pneus Inter # 10-08	02.330.20.525	5 010.69 \$
Conteneurs	23.080.00.725	15 000,00 \$
Total		36 644,41 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

7. Avis de motion et présentation du projet de règlement pour adopter le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

2012-09-321

Jocelyn Isabelle donne avis de motion et présente un projet de règlement annonçant que, lors de la prochaine assemblée ordinaire, le 1^{er} octobre 2012, le conseil étudiera et adoptera un règlement établissant le *Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès*, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*. Ce code s'applique à tout employé de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès et a pour but :

- d'accorder la priorité aux valeurs de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès;
- d'instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs;
- de prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
- d'assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Pour réaliser ces objectifs, les valeurs suivantes sont énoncées : l'intégrité, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect envers les autres employés, les élus de la municipalité et les citoyens, la loyauté envers la municipalité, la recherche de l'équité, l'honneur rattaché aux fonctions d'employés de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8. Modification aux dispositions concernant le stationnement dans les rues de la municipalité - Limitation du stationnement de quinze minutes – Bureau de poste

CONSIDÉRANT que l'achalandage du bureau de poste rend difficile le stationnement à ses abords;

Séance ordinaire du 10 septembre 2012

CONSIDÉRANT qu'en vertu du règlement numéro 393-2010, le conseil de la municipalité fixe par résolution les limitations en matière de stationnement lorsque le *Code de la sécurité routière* lui permet d'agir ainsi et autorise les employés de la municipalité à installer la signalisation appropriée en conséquence;

2012-09-322

À CES CAUSES, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès détermine les limitations en matière de stationnement dans la rue St-Germain comme suit :

STATIONNEMENT AUTORISÉ 15 MINUTES – EN TOUT TEMPS

Nom de la rue	Localisation ou Début de l'autorisation	Distance ou Limite de l'autorisation
Saint-Germain	Du côté du côté nord et sud devant le bureau de poste	Sur une distance de 30 mètres

Il est également résolu que le conseil autorise le directeur des travaux publics à faire installer la signalisation à cet effet. (rés. 2012-08-304)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

9. Nomination du maire suppléant

2012-09-323

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de St-Étienne-des-Grès nomme Nicolas Gauthier comme maire suppléant pour la prochaine période de trois (3) mois et ce, à compter du 10 septembre 2012. Il est de plus autorisé à remplacer le maire à la MRC de Maskinongé si le maire ne peut être présent. Il est aussi autorisé à signer les effets bancaires pour et au nom de la municipalité, en l'absence du maire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

10. Inscription Colloque ADMQ – Zone-Mauricie

2012-09-324

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière et de la secrétaire-trésorière adjointe à participer au colloque de zone de l'ADMQ qui se tiendra le 26 octobre 2012 à St-Prosper. La municipalité assumera les frais d'inscription pour un montant total de 190,00 \$, en plus des frais de déplacement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11. Rejet des soumissions pour la fourniture des produits pétroliers

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de produits pétroliers;

CONSIDÉRANT que les trois (3) entreprises invitées ont présenté une soumission supérieure à 100 000 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT que tout contrat au-dessus de 100 000 \$ doit nécessairement faire l'objet d'un appel d'offres public;

Séance ordinaire du 10 septembre 2012

2012-09-325

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès rejette toutes les soumissions reçues pour la fourniture de produits pétroliers, suite à l'appel d'offres sur invitation, datée du 21 août 2012.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12. Autorisation à procéder à un appel d'offres public – Fourniture de produits pétroliers

2012-09-326

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la Directrice générale et Secrétaire trésorière à procéder à un appel d'offres public pour la fourniture de produits pétroliers.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13. Octroi de contrat – Rénovation et réaménagement de l'hôtel de ville

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d'offre public pour la rénovation et l'aménagement du futur l'hôtel de ville;

CONSIDÉRANT que six (6) entreprises ont présenté une soumission, comme suit :

Entrepreneurs	Montant Taxes incluses
Rénovation Guy Lord inc.	232 036,79 \$
Paul A. Bisson inc.	264 138,00 \$
Construction Henri St-Amant & Fils inc.	253 277,33 \$
Construction Raymond Chartrand inc.	254 800,00 \$
Construction Richard Champagne	251 429,33 \$
A. Plus Construction	266 000,76 \$

CONSIDÉRANT que le consultant de la firme d'architectes Beaudry & Palato inc. a vérifié la soumission de Rénovation Guy Lord inc. la soumission la plus basse conforme et qu'il en fait la recommandation;

2012-09-327

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat pour la rénovation et le réaménagement du futur hôtel de ville à Rénovation Guy Lord inc., au montant de 232 036,79 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

14. Autorisation à demander des soumissions sur invitation pour la cueillette des ordures – Secteur Lac Robert

2012-09-328

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la demande de soumissions sur invitation pour la cueillette des ordures domestiques et des encombrants dans le Secteur Lac Robert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 10 septembre 2012

15. Augmentation des salaires 2012 – Cadres et employés non syndiqués

2012-09-329

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès augmente, rétroactivement au 1^{er} janvier 2012, de 3,2 % le salaire des cadres et des employés non syndiqués.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16. Ajustement du taux de salaire des vacances – Cadres et employés non-syndiqués

2012-09-330

CONSIDÉRANT que le taux de salaire des vacances des cadres et des employés non-syndiqués ne tient pas compte du temps supplémentaire travaillé durant l'année;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès modifie les modalités de calcul du taux de salaire des vacances des cadres et des employés non-syndiqués, en tenant compte des heures supplémentaires travaillées et il est de plus résolu de procéder à l'ajustement de ces taux, rétroactivement au 1^{er} janvier 2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

17. Adoption de la Politique de fourniture des vêtements aux premiers répondants de Saint-Étienne-des-Grès

CONSIDÉRANT que la municipalité désire fixer les conditions de fourniture de vêtements aux premiers répondants de Saint-Étienne-des-Grès;

2012-09-331

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte la *Politique de fourniture de vêtements aux premiers répondants de Saint-Étienne-des-Grès*, datée du 10 septembre 2012.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18. Service incendie – Démission de pompier

2012-09-332

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte, rétroactivement au 25 juillet 2012, la démission de monsieur Mathieu Ouellette à titre de pompier volontaire. Le conseil tient à remercier chaleureusement monsieur Ouellette pour ses bons et loyaux services au sein de la brigade tout au long de ses cinq années de service.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19. Demande de dérogation mineure de M. Jacques Bourassa à l'égard de l'immeuble sis au 355, rue St-Pierre, lot 3 627 581 du cadastre du Québec

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure déposée par monsieur Jacques Bourassa consiste à permettre la construction d'un pavillon de jardin (gazebo) à l'intérieur de la cour avant et à 6,4 mètres de l'emprise de rue, sur le lot 3 627 581 du cadastre du Québec, situé dans la zone AF-06;

Séance ordinaire du 10 septembre 2012

CONSIDÉRANT que la demande ne respecte pas l'article 34 du règlement de zonage 234-90, les bâtiments accessoires ne faisant pas partie de la liste des constructions permises à l'intérieur de la cour avant;

CONSIDÉRANT que l'espace pour une telle construction n'est pas disponible ailleurs sur le terrain;

CONSIDÉRANT que la propriété est située au bout d'une rue sans issue;

CONSIDÉRANT qu'accepter la demande ne causera pas de préjudice au voisinage;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme suite à l'étude du dossier;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

2012-09-333

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte la demande de dérogation mineure déposée par monsieur Jacques Bourassa concernant le lot 3 627 581 du cadastre du Québec, situé dans la zone AF-06, à l'effet d'autoriser la construction d'un pavillon de jardin (gazebo) à l'intérieur de la marge avant et à 6, 4 mètres de l'emprise de rue.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20. Autorisation à déposer une offre de stage auprès du département d'études en loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

2012-09-334

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le directeur du service des loisirs de la municipalité à déposer une offre de stage auprès du département d'études en loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières;

Que la rétribution versée au stagiaire sera de 2 500 \$ pour toute la durée du stage, soit 32 semaines consécutives à temps plein du 7 janvier 2013 au 16 août 2013.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21. Motion de félicitations – Comité organisateur du Tournoi familial des Sauterelles

2012-09-335

Il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adresse une motion de félicitations au comité organisateur du Tournoi familial des Sauterelles, plus particulièrement à M. Marcel Bournival et à son équipe d'une centaine de bénévoles.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

22. Motion de félicitations – Mercredis culturels

2012-09-336

Il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adresse une motion de félicitations au comité organisateur des Mercredis culturels qui se sont déroulés tout au long de l'été et qui ont mis à l'honneur des artistes stéphanois.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 10 septembre 2012

23. Motion de félicitations – M. Jean-Paul Diamond

2012-09-337

Il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adresse une motion de félicitations à M. Jean-Paul Diamond pour sa réélection dans le comté de Maskinongé lors de l'élection provinciale du 4 septembre 2012.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

24. Affaires diverses

24.1 Mandat Claude Grenier Ressources humaines – Dossier équité salariale

CONSIDÉRANT l'offre de services datée du 8 septembre 2012 et présentant les honoraires et frais divers entourant le mandat pour effectuer le dossier de l'équité salariale selon un estimé d'heures de 85 heures;

2012-09-338

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaëtan Léveillé appuyé de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès mandate la firme Claude Grenier Ressources Humaines pour effectuer le dossier d'équité salariale selon les taux d'honoraires et frais divers présentés dans l'offre de services datée du 8 septembre 2012 et ce, pour un nombre d'heures estimé à 85 heures.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 19 h 56
Fin : 20 h 05

25. Clôture de la séance

2012-09-339

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que la séance soit levée à 20 h 05.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière